

- Travail en autonomie
- Documents non autorisés
- Durée : 35 minutes
- Calculatrice NON autorisée

**ÉPREUVE THÉORIQUE**  
**EXAMEN GP-N4**

Numéro de candidat :

Date :

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ (Coefficient 2)

**1. RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE :**

*Ce matin, vous êtes chargé(e) d'encadrer un plongeur N1, sur le site « Cap enragé sud » que vous connaissez bien. Vous décidez de lui montrer une énorme langouste dont vous ne tardez pas à trouver la cavité. Pour l'atteindre vous êtes cependant amené à palmer plusieurs minutes à contre-courant, et à descendre à 25 m. Votre plongeur a du mal à palmer et s'essouffle. Vous contrôlez le manomètre de votre plongeur et réalisez qu'il indique 50 bars !! Vous prenez donc la décision d'arrêter la plongée et de l'assister dans sa remontée. Au retour en surface, vous indiquez à votre plongeur, la profondeur atteinte car celui-ci n'avait pas de moyen de contrôler sa profondeur. Votre plongeur, visiblement irrité par la tournure de la plongée, ne revient pas plonger l'après-midi...*

**1. Avez-vous commis une infraction ? si oui, pourquoi ? et en vertu de quel texte réglementaire ? 2 pts**

**Oui, c'est une infraction au code du Sport, pour non-respect de l'espace d'évolution d'un plongeur PE20 (Annexe III-16 B de l'article A 322-82)**

**2. Votre plongeur N1 que vous avez amené à 25 m, peut-il porter plainte ? si oui, pour quel(s) motif(s) ? 1 pt**

**Oui, il peut porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui (profondeur non respectée, mise en danger par nage à contre-courant ayant entraîné un essoufflement et risque de panne d'air)**

**3. Votre responsabilité pénale peut-elle être engagée ? si oui, pourquoi ? 2 pts**

**Oui, votre resp. pénale est engagée parce que vous avez commis une infraction au regard de la loi.**

## 2. LA FFESSM :

4. La FFESSM est une fédération délégataire. Expliquer brièvement cette notion. **2 pts**

L'État va déléguer une partie de sa mission de service public à une fédération unique agréée par l'État. Cette fédération, qui reste sous le contrôle de l'État, aura pour mission de définir les règles techniques, administratives de sa discipline et d'organiser des compétitions.

5. Quelle est la durée de validité de la licence fédérale ? **0,5 pt**

La licence fédérale est valable du 01/09 de l'année en cours jusqu'au 31/12 de l'année n+1.

6. À quel type d'assurance souscrit-on lorsque l'on prend la licence fédérale ? **1 pt**

L'assurance Responsabilité Civile.

7. Lors de votre prise de licence, il vous a été proposé une assurance individuelle accident (AIA). Cette assurance est-elle obligatoire lorsque l'on encadre ? **1 pt**

Non, mais celle-ci est vivement recommandée.

8. Combien y a-t-il de commission à la FFESSM ? Citer en 4. **2,5 pts**

Il y a 15 commissions.

Commission Technique, Juridique, Médical et de prévention, Archéologie subaquatique, Pêche sous-marine, ...

9. Qu'est-ce qu'un CACI ? Quelle est sa durée de validité ? quel médecin peut le faire dans le cadre de la plongée loisir à l'air (hors compétition, Apnée, Handisub et Trimix) ? **1,5 pts**

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique- Durée 1 an- Tout médecin

## 3. CODE DU SPORT :

10. Quelles sont vos prérogatives d'encadrement en tant que GP-N4 ? **2 pts**

- encadrer en exploration des plongeurs débutants dans l'espace 0 à 6 m
- encadrer en exploration des plongeurs PE12 dans l'espace 0 à 12 m
- encadrer en exploration des plongeurs niveau 1 et/ou PE20 dans l'espace 0 à 20 m
- encadrer en exploration des plongeurs niveau 2 et/ou PE40 dans l'espace 0 à 40 m
- réaliser des baptêmes en piscine ou fosse n'excédant pas 6 m de fond avec accord du DP
- Si initiateur : participer à des actions d'enseignement dans l'espace 0 à 20 m
- Être guide de Randonnée Subaquatique sur décision du responsable technique
- Signer les plongées que vous avez encadrées

**11.** D'après le code du sport, de quoi est responsable le GP-N4 ? **0,5 pt**

L'encadrant GP est responsable du déroulement de la plongée et s'assure que ses caractéristiques sont adaptées aux circonstances et aux aptitudes des plongeurs.

#### 4. EPI :

**12.** Définir, à l'aide de vos connaissances, le terme EPI. **1 pt**

Équipement de **P**rotection **I**ndividuelle

**13.** Quelles sont les structures concernées par la réglementation des EPI (EPI- Sports et Loisirs) ? **1 pt**

Tout club associatif ou structure commerciale

#### 5. NORMES :

*La norme du flexible MP de votre détendeur est estampillée EN250.*

**14.** Que devez-vous vérifier si vous souhaitez remplacer ce tuyau MP ? **1,5 pts**

Il faut que le tuyau remplacé soit de la même marque, normé EN 250 afin que le tuyau remplacé maintienne les caractéristiques du fabricant. Sinon, cela entraînera la perte de la norme CE (EN250), ce qui peut entraîner une perte de la garantie et surtout une décharge complète du constructeur en cas d'accident.

